



**B**ouger, s'engager,  
se démarquer.

  
VILLE DE  
SAINT-JÉRÔME

Politique de l'activité physique et du sport

*Saint-Jérôme,*

*capitale régionale*



En tant que pôle régional, la Ville dresse en collaboration avec ses partenaires institutionnels et associatifs, un portrait de la situation actuelle pour en faire ressortir les enjeux et définir une vision commune du développement de l'activité physique et du sport à Saint-Jérôme.

Page 3	Mot du maire
Page 5	Mot du président de la Commission des affaires sportives
Page 7	Les champs d'intervention
Page 8	Les principes directeurs
Page 10	La vision
Page 11	Les orientations
Page 23	La mise en oeuvre
	Les annexes
Page 24	1 - Le portrait statistique
Page 26	2 - L'organisation de l'offre de services
Page 33	3 - Les étapes de réalisation
Page 34	4 - Le comité directeur
Page 35	5 - Les participants
Page 36	Les remerciements

## *Table des matières*



Je suis fier de signer le préambule de cette Politique de l'activité physique et du sport.

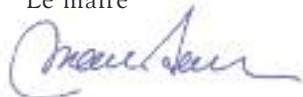
Cette Politique pose les assises des interventions municipales en matière de promotion de la pratique de l'activité physique, du sport et du plein air que l'on reconnaît comme un facteur de qualité de vie et un paramètre de santé des citoyens. La Ville se donne un rôle à jouer en partenariat avec les organismes du milieu dans la poursuite de ses objectifs.

La Ville de Saint-Jérôme s'est dotée par cette Politique d'un puissant outil de gestion et de décision qui va baliser les choix et les rôles qu'elle entend partager avec ses partenaires.

Cette politique repose sur une somme de connaissances tirées des consultations que nous avons tenues préalablement à sa rédaction. Je remercie les organismes et les associations pour leur contribution ainsi que le personnel de la Ville qui en a assuré l'encadrement.

Vous trouverez en ces pages les principes et les orientations de notre Politique de l'activité physique et du sport. Je suis convaincu qu'ils fourniront une base solide à nos décisions en vue de donner aux Jérômiens et aux Jérômiennes des services de haut niveau.

Le maire



**Marc Gascon**

*Le reflet des besoins  
et des aspirations  
de la population*





À titre de président de la Commission des affaires sportives, j'ai pu me rendre compte du dynamisme qui anime le milieu des sports et de l'activité physique de Saint-Jérôme.

J'ai retrouvé cette même qualité chez les participants au **Forum des partenaires sur la politique de l'activité physique et du sport**.

Je tiens à vous remercier de l'esprit d'ouverture et de coopération dont vous avez fait preuve durant le Forum. J'ai senti une grande volonté d'action partagée par les représentants des OBNL et des institutions. Je m'y attendais, et je n'ai pas été déçu.

Le travail que vous avez accompli, les améliorations que vous avez permis d'apporter au projet m'autorisent à fonder sur vous mes attentes pour donner un sens concret à notre mot d'ordre « Bouger, s'impliquer, se démarquer », et pour élargir au maximum les portes de l'accessibilité à l'activité physique et au sport.

Encore une fois, merci.



**Tommy Kulczyk**  
Président de la Commission des affaires sportives

*Un esprit  
d'ouverture et  
de coopération*







La présente Politique se concentre sur l'activité physique pratiquée en temps de loisir, dimension sur laquelle la Ville peut intervenir directement. En matière d'activités physiques pratiquées en temps de loisir, la présente Politique prend en compte :

- La pratique libre
- La pratique encadrée
- La pratique sportive dans ses quatre composantes : initiation, récréation, compétition et excellence.



*Les champs  
d'intervention*

## *Les principes directeurs*



La Politique de l'activité physique et du sport de la Ville de Saint-Jérôme repose sur les principes directeurs suivants :

- Une offre de services de qualité, inclusive et accessible
- Une ville à l'écoute et ouverte aux besoins de la population et des organismes

La réponse aux besoins des citoyens et citoyennes de Saint-Jérôme est la raison d'être de l'administration municipale. La Ville est en ce sens consciente que la satisfaction des ces besoins est largement influencée par la disponibilité d'installations et de programmes adaptés à ces besoins.

L'accessibilité à des services de qualité, autant en termes d'installations et d'infrastructures que de programmes d'activités, devra permettre à tous et toutes de s'adonner à des activités en pratique libre ou structurée, et ce, dans toutes les couches de la population.

- ***Proactif et avenant dans le développement***

La réponse aux besoins de la population suppose que l'on ait une connaissance approfondie de la population à desservir. Saint-Jérôme se donne comme principe directeur d'être proactif et d'aller au-devant des besoins exprimés en tenant compte des tendances sociodémographiques autant que socioéconomiques, de façon à toujours offrir une prestation de services à la fine pointe.

- ***La primauté de la concertation et du partenariat***

L'offre de programmes et de services repose sur un nécessaire partenariat avec les organismes et partenaires institutionnels œuvrant sur le territoire de Saint-Jérôme et dans la région. La qualité de cette offre de services doit tenir compte du nécessaire arrimage des ressources de chacun pour mieux desservir la population.

En ce sens, la présente Politique se donne comme principe directeur de privilégier en tout temps la concertation avec les institutions publiques de son territoire et les municipalités environnantes et le nécessaire engagement des organismes pour une offre complémentaire d'activités physiques et sportives sur le territoire.



## La vision



ouger, s'engager,  
se démarquer.

Saint-Jérôme, compte tenu de sa mission et de son rôle de maître d'œuvre sur son territoire en matière de sport et du loisir, se donne la vision suivante :

- Son approche **novatrice**, la contribution des **partenaires** et des **bénévoles** ainsi que la qualité des programmes et des installations contribueront à son **rayonnement**, à l'expression de l'**excellence** sportive, mais surtout à la **fierté** des Jérômiens et Jérômiennes.
- Reconnue ville **active** et ville **sportive** par excellence, Saint-Jérôme se démarquera par son **leadership** et s'affirmera sur ce plan comme **capitale** des Laurentides.

Pour concrétiser la vision proposée en matière d'activité physique et de sport, Bouger, s'engager, se démarquer, voici les **4 orientations** et les axes d'intervention qui devraient concrétiser la Politique de l'activité physique et du sport pour Saint-Jérôme :

**Orientation no 1**

*Des environnements favorables à la pratique de l'activité physique et au développement de la pratique sportive*

**Orientation no 2**

*Une valorisation et un soutien au développement de la pratique sportive*

**Orientation no 3**

*Une population de plus en plus active physiquement*

**Orientation no 4**

*Une concertation et des partenariats élargis*

## *Les orientations*





## Orientation



### Des environnements favorables à la pratique de l'activité physique et au développement de la pratique sportive

La Ville est consciente que la pratique d'activités physiques et sportives repose sur la disponibilité d'infrastructures et d'installations autant que de programmes appropriés pour encourager la population à le faire.

#### Objectifs

- Disposer d'équipements de qualité qui répondent aux besoins sur le territoire.
- S'assurer de l'accessibilité à des équipements et des installations en tout temps.
- Concevoir l'aménagement des voies de circulation présente et à venir afin de favoriser le déplacement actif
- Offrir une programmation adaptée, diversifiée et de qualité.

## Les axes d'intervention proposés et les pistes d'action

**Axe 1.1** - Des plateaux sportifs diversifiés, adaptés et de qualité

Améliorer l'offre de plateaux sportifs en alliance avec les partenaires et les organismes.

**Axe 1.2** - Des infrastructures et des équipements favorisant la pratique libre

En fonction des secteurs, consolider ou assurer l'aménagement de parcs afin de rendre disponibles les infrastructures propices à la pratique libre.

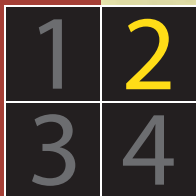
**Axe 1.3** – Une programmation diversifiée, inclusive, accessible et variée

Soutenir la réalisation d'une offre d'activité assortie aux différents segments de la population de même qu'au différent niveau de pratique.

**Axe 1.4** – Des aménagements favorisant le déplacement actif

Consolider ou assurer l'aménagement d'espace de circulation invitant les citoyens à utiliser des moyens actifs pour se déplacer sur le territoire tant en situation de loisirs que pour des motifs utilitaires.





## Une valorisation et un soutien au développement de la pratique sportive

La Ville reconnaît l'apport inestimable des efforts consentis par les organismes et associations œuvrant dans le domaine de l'activité physique et du sport pour rendre possible la pratique de ces activités. La présente Politique doit en ce sens valoriser et soutenir ces organismes et associations dans le déploiement de cette offre.

### Objectifs

- Supporter adéquatement et équitablement les associations et les organismes.
- Offrir une meilleure visibilité aux athlètes de pointe et s'assurer que les organismes du milieu sont connus et reconnus dans la communauté.
- Améliorer le niveau de participation et de performance des athlètes et des associations.
- Assurer une continuité et une complémentarité au niveau du développement des athlètes dans notre communauté.



## Les axes d'intervention proposés et les pistes d'action

### Axe 2.1 – Le support et le soutien aux organismes

Communiquer aux différents organismes le soutien municipal et s'assurer de l'adéquation avec leurs besoins.

### Axe 2.2 – La valorisation et la mise en valeur de la pratique sportive et des athlètes de pointe

Assurer le maintien ou le développement de nouveau programme de valorisation.

### Axe 2.3 – Le développement de la pratique sportive

De concert avec les partenaires et les organismes convenir de mesures supportant la pratique du sport de l'initiation à l'excellence.

### Axe 2.4 – L'harmonisation et l'intégration des interventions des partenaires

Établir des mécanismes de coordination assurant l'avancement de la pratique du sport et de l'activité physique.





## *Orientation*



## Une population de plus en plus active physiquement

La Ville entend inciter la population à se donner un mode de vie actif. Elle entend pour ce faire promouvoir davantage l'offre de services et de programmes et faire en sorte que la population adopte des comportements favorables en ce domaine.

### Objectifs

- Assurer une diffusion efficace de l'information.
- Susciter la mise en place d'actions de sensibilisation.
- Valoriser auprès des citoyens un mode de vie physiquement actif.

## Les axes d'intervention proposés et les pistes d'action

### Axe 3.1 – La diffusion de l'information

Colliger toutes les possibilités de pratique de l'activité physique et du sport selon les saisons et diffuser l'information en utilisant une variété de médias appropriés selon les publics ciblés.

### Axe 3.2 – Des actions de sensibilisation

Sensibiliser les différents services municipaux, les partenaires, les organismes, les entreprises et les citoyens aux vertus d'un mode de vie physiquement actif.

### Axe 3.3 – La promotion d'un mode de vie physiquement actif

Participer ou soutenir la participation aux campagnes nationales qui font la promotion d'un mode de vie physiquement actif.

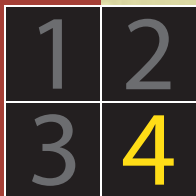








## *Orientation*



### Une concertation et des partenariats élargis

La Ville reconnaît la nécessité d'une action concertée avec les organismes et les partenaires institutionnels.

#### Objectifs

- Mettre en place une synergie entre tous les partenaires de la municipalité et de la MRC.
- Développer une culture de partenariat sur le territoire entre les intervenants au niveau municipal, scolaire et associatif.
- Affirmer un leadership au plan régional.

## Les axes d'intervention proposés et les pistes d'action

### Axe 4.1 - Des partenariats élargis

Renforcer les partenariats déjà en place, en étendre leur portée et en développer de nouveau.

### Axe 4.2 – Une concertation étroite

Mettre en place des mécanismes permettant à la ville, aux partenaires et aux organismes de coopérer en harmonie.

### Axe 4.3 – Un rayonnement régional

Réaliser des actions permettant à Saint-Jérôme de se démarquer au plan régional.







La présente Politique se développera dans un plan d'action qui en concrétisera les orientations et les axes d'intervention. Le Forum des partenaires tenu le 20 avril 2013 s'est attardé plus particulièrement aux pistes d'action et a déterminé les priorités des partenaires. Les comptes rendus des ateliers de même que l'exercice de priorisation réalisé constituent du matériel précieux pour l'élaboration du plan d'action. Ce plan d'action devra bien évidemment préciser le rôle de la municipalité dans sa réalisation ainsi que ses attentes en matière de **partenariat avec les divers acteurs et intervenants concernés par le développement de la pratique de l'activité physique et du sport à Saint-Jérôme.**



*La mise  
en œuvre*

# *Annexe 1*

## *Le portrait statistique*



Saint-Jérôme, c'est...

## **La population**

Le chef-lieu de la MRC de La Rivière-du-Nord et la capitale des Laurentides.

Une population de 70 110 citoyens en 2011 (hausse de 7,4 % entre 2006 et 2011), mais aussi plus âgée que celle des Laurentides et de l'ensemble du Québec.

Une population qui devrait croître d'ici 2024 : légère hausse de la population des 0-19 ans et un vieillissement important de la population.

Une population qui, à l'instar de celle du Québec, a adopté des habitudes de vie (tabagisme, inactivité, alimentation, etc.) constituant des facteurs de risque de développer des maladies chroniques.

Une stabilité au niveau du nombre d'effectifs dans les institutions d'enseignement d'ici 2015-2016.

## La famille

Une proportion de minorités visibles plus importante qu'au sein de la MRC et de la région des Laurentides.

Une proportion de famille monoparentale un peu plus élevée que celle observée dans la MRC et dans les Laurentides.

Une présence importante de la population latino-américaine.

Un revenu médian avant impôt des ménages, exprimé en dollars constants, moins élevé que celui des ménages de la MRC, des Laurentides et de l'ensemble du Québec.

## Dynamisme régional et québécois

Une région qui souhaite s'inscrire d'une façon plus significative dans le développement du sport de haut niveau.

Une plus forte présence de clientèles spécialisées.

L'importance du domaine événementiel et son incidence sur le rayonnement des communautés.



## Annexe 2

### *L'organisation de l'offre de services*



## Les acteurs

Service des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications

- Mode d'intervention, activité physique et sport : impartition, support aux organismes, sauf l'été

### Les Centres d'activités physiques Rivière-du-Nord

- Dans 3 écoles secondaires, 2 primaires
- Au Cégep
- Au Quartier 50+
- Au Parc régional de la Rivière-du-Nord
- En entreprise (CSSS)
- Près de 140 employés en période de pointe

### Organismes du milieu

- 19 organisations sportives unisports
- 2 organismes multisports
- 7 organismes privilégiant l'activité physique

## Parc régional de la Rivière-du-Nord

- Accès à des activités de plein air
- En partenariat pour des activités dirigées

## Institutions d'enseignement

- Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (ligues inter-écoles, tournois, etc.)
- Écoles (équipes sur le Réseau du sport étudiant)
- Polyvalentes Saint-Jérôme, programmes sport étude (11) en lien avec les organismes du milieu
- Cégep (Les Cheminots, programme sport étude)
- Université du Québec en Outaouais (UQO)
- L'Académie Lafontaine

## Intervenants privés

- Golf, quilles, centre de conditionnement, cross-fit, etc.



## Les activités

### Activités récréatives

- Aérobie, aérobic 50+
- Badminton, badminton 50+
- Canotage
- Cours en plein air
- Gymnastique au sol
- Marche, marche 50+
- Cross-fit (dans les environs)
- Golf
- Patinage libre
- Raquette, raquette 50+
- Ski de fond, ski de fond 50+
- Volleyball, volleyball 50+
- Zumba
- Ski alpin (dans les environs)
- Etc.

### Activités sportives

- Balle molle
- Baseball
- Basketball
- Boxe
- Cheer Leading
- Escrime
- Football
- Gymnastique
- Hockey
- Karaté
- Nage synchronisée
- Natation
- Patinage artistique
- Patinage de vitesse
- Ski de fond
- Soccer
- Taekwondo
- Tennis

## L'offre par groupe d'âge

L'offre est variée et en toute saison : activités intérieures, extérieures, individuelles, d'équipe, traditionnelles et nouvelles tendances;

### 0-4 ans

Des activités sont offertes à tous les groupes d'âge. L'offre est cependant plus limitée pour les 0-4 ans, mais cette situation s'impose généralement compte tenu des aptitudes physiques développées à cet âge.

### 5-9 ans

L'offre d'activités dirigées est limitée pour les 5-9 ans à l'extérieure du cadre des associations sportives.

### 5-19 ans

Au niveau du développement sportif, les 5-19 ans sont les clientèles privilégiées.

### 20-49 ans

On remarque que les clientèles adultes ont accès à une offre récréative importante et diversifiée.

### + de 50 ans

Soulignons enfin l'importance de l'offre s'adressant aux clientèles âgées de 50 ans et plus.



## Les équipements

Les municipalités et les institutions d'enseignements sont généralement les principaux propriétaires des installations et des équipements récréatifs et sportifs accessibles à la population.

Le secteur privé peut également contribuer à enrichir l'offre en donnant accès à des installations plus spécialisées qui disposent alors d'un très grand potentiel au chapitre de la commercialisation.

La Ville de Saint-Jérôme dispose d'un parc d'installations et d'équipements récréatifs et sportifs que la Commission scolaire Rivière-du-Nord, par l'intermédiaire de ses écoles secondaires plus particulièrement, et le Cégep de Saint-Jérôme viennent enrichir.



### Installations sportives intérieures

- 2 arénas
- 4 piscines intérieures
- 1 centre de boxe
- 7 gymnases simples
- 6 gymnases doubles
- 6 palestres
- 6 centres de conditionnement physique
- 2 centres de cross-fit
- Le Quartier 50 +



## Installations sportives extérieures

- 54 parcs et espaces verts (39 de voisinage, 13 de quartier et 2 municipal)
- 2 piscines extérieures
- 3 jeux d'eau
- 7 terrains de basketball
- 2 terrains de volleyball de plage
- 4 aires de pétanque/bocce
- 3 plancho-parcs
- 3 patinoires permanentes
- 5 patinoires extérieures
- 2 glissades sur tube
- 1 piste d'athlétisme
- 6 terrains de balle
- 2 terrains de football
- 30 terrains de soccer : 12 terrains de soccer à 4,
- 10 terrains de soccer à 7,
- 8 terrains de soccer à 11
- 25 terrains de tennis sur 7 sites différents

## Équipement de plein air et réseau de déplacement actif

- Parc régional de la Rivière-du-Nord
- Parc linéaire du P'tit train du Nord
- Parc linéaire des Basses-Laurentides



### **Automne 2011 – hiver 2012**

Le conseil municipal mandate un comité de suivi pour l'élaboration de la Politique.

On fait l'état de la situation, on pose un diagnostic et on établit les orientations.

Réalisation de consultations auprès de 40 intervenants de même que 30 organismes et partenaires afin d'offrir à la population jérômiennne un milieu privilégié pour la pratique du sport et de l'activité physique sous toutes ses formes.

### **Printemps 2012 – automne 2012**

Rédaction du projet d'énoncé de la Politique.

### **Hiver 2013**

Puis, en février 2013, ce fut l'étape de la présentation du projet d'énoncé de la Politique suivie d'une consultation citoyenne électronique (site Web) en mars et avril 2013.

La Ville de Saint- Jérôme a validé le projet d'énoncé de la Politique lors d'un forum avec les partenaires qui s'est tenu le 20 avril 2013.

### **Printemps 2013**

Au cours du mois de mai, l'énoncé de la Politique a été bonifié suite aux consultations des partenaires. Puis, la Politique de l'activité physique et du sport fut adoptée par le Conseil municipal lors de la séance du 21 mai 2013.

C'est le 11 juin 2013 qu'elle fut lancée en compagnie des partenaires et des organismes participants.

## Annexe 3

### *Les étapes de réalisation*



M. Alain Brodeur, directeur général des  
Centres d'activités physiques Rivière-du-Nord  
M. Martin Pigeon, conseiller municipal  
M. Tommy Kulczyk, conseiller municipal

## Annexe 4

### *Le comité directeur*



*Première rangée : M. Tommy Kulczyk, M. Martin Pigeon  
Deuxième rangée : M. Jacques Boucher,  
Mme Danielle Clément et M. Yvan Patenaude  
Absent de la photo : M. Alain Brodeur*

#### **M. Tommy Kulczyk**

Conseiller municipal et président de la commission des affaires sportives

#### **M. Martin Pigeon**

Conseiller municipal et vice-président de la commission des affaires sportives

#### **M. Alain Brodeur**

Directeur général des Centres d'activités physiques Rivière-du-Nord

#### **M. Yvan Patenaude**

Directeur du Service des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications

#### **M. Jacques Boucher**

Chef de la Division des loisirs et de la vie communautaire

#### **Mme Danielle Clément**

Coordonnatrice aux activités sportives

Association du baseball mineur  
Association régionale des loisirs pour  
personnes handicapées des  
Laurentides  
Association sportive des 50 ans et  
plus  
Club Cycl'O Nord  
Club de gymnastique  
Les Zénith de Saint-Jérôme  
Club de hockey  
Les Panthères de Saint-Jérôme  
Club de karaté Shingitai Karaté-Do  
Saint-Jérôme  
Club de natation  
Neptune de Saint-Jérôme  
Club de natation  
Neptune-Synchro de Saint-Jérôme  
Club de patinage artistique  
de Saint-Jérôme

Club de ski l'Épervier  
Club de soccer Les Ambassadeurs de  
Saint-Jérôme  
Club de tennis de Saint-Jérôme  
Club d'escrime Les Lames croisées  
Club de tennis St-Jérôme  
Club Les Godasses du Nord  
Club Les Randonneurs  
CREPS  
FADOQ Laurentides  
Fédération des clubs de hockey  
mineur de Saint-Jérôme  
Groupe IBI/DAA  
Groupe Sanso  
Le Coffret  
Les Fondeurs des Laurentides  
Loisirs Laurentides  
Parc régional Rivière-du-Nord

## Annexe 5

*Les participants  
du Forum des  
partenaires  
tenu le  
20 avril 2013*



## *Les remerciements*

La Politique de l'activité physique est le fruit d'un long travail de consultation, mais surtout de concertation avec les principaux acteurs du milieu sans qui le présent exercice n'aurait pu être complété. Ainsi, cette Politique saura répondre aux besoins et aux attentes de chacun.

Nous tenons à remercier vivement tous les participants pour leur volonté, leur détermination et leur enthousiasme lors des échanges. Leurs judicieux commentaires permettront de se doter d'outils et de pistes d'action qui serviront de base lors de l'élaboration du plan d'action qui guidera les futures actions, et ce, pour les années à venir.

Collection de photos de la Ville de Saint-Jérôme, photos CDM  
Parc Régional de la Rivière-du-Nord

Publié par la Division des communications de la Ville de Saint-Jérôme  
Conception graphique et impression : Lithographie André Lachance Inc.

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada





*www.vsj.ca*

Publié par la Ville de Saint-Jérôme, juin 2013  
Conception et impression : Lithographie André Lachance Inc.